



31 rue de la Grange aux belles
75010 Paris



25/27 rue des Envierges
75020 Paris



Collectif des Travailleurs Sans Papiers
de Vitry-sur-Seine (94)

Soutien aux grévistes sans-papiers de RSI

Les non-dits du 10 mai, journée de l'abolition de l'esclavage

Ce 10 mai, nous manifestons en direction de la préfecture de Nanterre pour la régularisation des grévistes RSI et de leurs soutiens qui ont constitué un piquet de grève à Gennevilliers, 10 rue de la Sablière.

Le 10 mai, c'est la journée de commémoration de l'abolition de l'esclavage. L'esclavage est un crime contre l'humanité. C'est la loi Taubira, adoptée par le Sénat le 10 mai 2005, qui le caractérise ainsi et cette journée du 10 mai sert de date de commémoration. Tous les ans, ce jour-là, le président ou le Premier ministre fait un discours pour l'événement.

À chaque fois les luttes des esclaves et des abolitionnistes sont saluées par eux, mais en même temps que cet hommage, un message non-dit est véhiculé : l'esclavage, c'est loin de la France, c'est vieux et la République n'en a jamais été responsable puisqu'au contraire, c'est elle qui a proclamé l'abolition.

Ça se passe près de chez vous et aujourd'hui

Certaines situations ont fait – non pas la "Une" – mais la douzième page des médias. Les coiffeuses de la Gare de l'Est en 2014 et 2015 ont dénoncé leurs conditions : 9h à 23h pour quelques centaines d'euros par mois, donnés aléatoirement. Des femmes philippines qui se font confisquer leur passeport à l'arrivée à Paris par leur employeur et sont à demeure pour toutes les tâches domestiques de l'aube au couchant. Des ateliers de confection où des travailleuses et des travailleurs chinois travaillaient douze heures par jour pour rembourser un crédit qui n'en finissait jamais. Toutes ces personnes étaient sans-papiers et obligées de travailler « *dans des conditions proches de l'esclavage* » (Retenez cette formule, elle est de plus en plus utilisée).

Les tours de La Défense sont-elles en dehors de tout ça ?

Ça reste à voir !!! Le tout venant de la confection peut être délocalisé. Mais les grandes marques de la confection ont besoin d'une proximité des ateliers. La mode, ça va, ça vient. Il faut être réactif.

Et le Nettoyage, la Logistique, le Bâtiment ?

Le Nettoyage ? Un centre de commandement d'un trust, dans une tour de La Défense, demande à ses directeurs des économies sur le nettoyage des sites. Cela se répercute dans des appels d'offre multiples avec des montants réduits. En bout de chaîne, c'est impossible, car les économies ont déjà été réalisées. Les entreprises de nettoyage ayant emporté les marchés tempêtent, envoient des lettres d'avertissement, déplacent les salarié-es... jusqu'à ce que le travail échoit à un-e travailleur-euse sans-papier, lequel ou laquelle va compléter les heures officielles par des heures non payées. Ensuite, ce système de surexploitation d'homme et de femmes de ménage se répand dans les boîtes de Nettoyage.

La Logistique ? La libéralisation a fait que les entreprises se font une concurrence sauvage et en bout de chaîne, qui est-ce qui vide le camion à toute vitesse sous les aboiements d'un chef ? Les Sans-papiers. Lors de la grève qui a éclaté le 11 juin 2019 au Chronopost d'Alfortville, les Sans-papiers se sont désignés eux-mêmes comme « *les nouveaux esclaves* ». Ci-contre l'article du Parisien de l'époque. D'autres grèves ont lieu aujourd'hui sur la plateforme DPD du Coudray-Montceaux, et de nouveau à l'agence Chronopost d'Alfortville.

Parole de gréviste DPD : « *Tout le travail doit se faire dans la vitesse. Le déchargement d'un camion doit se faire en quinze minutes avec*



des colis qui peuvent atteindre 50 kg. À ce régime, tout le monde a les reins en compote et si vous ne pouvez plus, c'est pas grave. Votre mission sera interrompue et Derichebourg trouvera quelqu'un d'autre. De toute façon, les missions d'intérim ne durent qu'une semaine, alors que nous pouvons être sur le même travail pendant des mois. L'argument pour l'utilisation de l'intérim est toujours le même « hausse temporaire de l'activité ». Les horaires changent tout le temps, sans délai de prévenance. Nous pouvons faire des heures dans les transports en commun pour venir au travail et qu'on nous dise qu'on n'a pas besoin de nous. Quand des camions sont en retard, quand une machine de tri est en panne, notre temps de présence est transformé en pause non payée. Cela peut durer des heures. Les horaires sont totalement impossibles. Le travail peut se terminer à minuit trente, nous obligeant à nous rendre à pied jusqu'à la gare de Corbeil, puis prendre deux bus de nuit pour rentrer. Certains jours, on peut passer 6 ou 7 heures dans les transports en commun. »

Le Bâtiment ? La même concurrence y aboutit aux mêmes résultats : une dégradation extraordinaire des conditions de travail, un assujettissement de plus en plus grand. *« Toute la journée, nous sommes sous pression. Avec un encadrement qui aboie et qui nous méprise. Cela concerne toute la main-d'œuvre du gros œuvre et pas seulement les Sans-papiers. Cela vient des délais et des coûts calculés au plus juste et insuffisants. Vis-à-vis des compagnons faisant la finition, l'électricité, la menuiserie, l'es chefs de chantier font plus attention. Mais vis-à-vis des manœuvres, et même des ferrailleurs et des maçons, l'encadrement sur les chantiers est toujours dur. À croire qu'un chef qui ne crie pas, qui n'insulte pas, il ne reste pas chef. Le salarié qui répond est viré. Sur un chantier on n'est pas un homme. »*

Les salariés en grève de RSI, depuis le 22 octobre, défilent aujourd'hui vers la préfecture de Nanterre. Ils vivent ces situations. Mais au moins, la plupart ont des feuilles de paye. Même s'ils se font voler des heures régulièrement. Bien souvent sur les chantiers cependant, le travail n'est même pas déclaré. Au bout de la cascade de sous-traitance, ce sont des entreprises éphémères qui emploient des salariés en leur payant en espèces. Après la fin du chantier, l'employeur est aux abonnés absents et les derniers mois de salaire ne sont pas versés.

Les esclaves de la République

Les discours officiels disent, en creux, que la République n'a jamais été entachée, ne s'est jamais rendue coupable de promouvoir l'esclavage.

L'esclavage est aboli une première fois sous la Révolution Française, sous l'impulsion des esclaves de Haïti qui se sont révoltés le 23 août 1791. Il est rétabli par Napoléon, puis à nouveau aboli sous la 2^e République, le 27 avril 1848. C'est l'histoire – partielle – qu'on nous sert.

Cette histoire en oublie une autre, celle du travail forcé dans les colonies d'Afrique. Celui-ci fut employé pour les grands travaux nécessités par le pillage. En particulier, il fit mourir des dizaines de milliers d'Africains entre 1922 et 1934 sur la construction de la ligne de chemin de fer Congo-Océan. Et ce n'est qu'un exemple des conditions de travail imposées par le colonisateur. Un exemple oublié lors des commémorations du 10 mai.

Un système validé, et même encouragé par l'État

Officiellement la surexploitation de travailleurs et de travailleuses sans titre n'est pas légale. Mais l'État ferme les yeux et démolit un peu plus chaque jour ses services d'Inspection du Travail. Pire. Il montre l'exemple lui-même. La Poste, entreprise d'État, et ses filiales exploitent massivement les Sans-papiers sur les plateformes logistiques. Les préfectures le savent et laissent faire.

L'issue par la lutte

L'issue, c'est d'abord relever la tête. L'humiliation des hommes et des femmes, la maltraitance des corps est partout. Faire la grève, manifester, c'est retrouver sa dignité perdue sous le rouleau compresseur de la rentabilité, commandée dans les tours de verre et d'acier.

L'issue, c'est d'assécher le marché de 700 000 Sans-papiers, dans lequel les patrons-voyous viennent piocher pour se faire du fric. Du fric qui se répartit sur toute la chaîne de surexploitation, depuis les maîtres d'œuvres, jusqu'au dernier sous-traitant. Et même l'État qui prélève à chaque étage et sur le travailleur sans-papier lui-même.

L'issue c'est d'obtenir la fin de ce système de surexploitation, d'obtenir l'égalité des droits, avec

LA RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS

et en attendant, **la régularisation immédiate de tous les grévistes RSI du piquet de Gennevilliers et de leurs soutiens Sans-papier**

Donnez à la collecte : <https://lydia-app.com/collect/48135-caisse-de-grave/fr>